

LA FEMME ET LA CITOYENNETÉ : DE LA MOTIVATION AU POSITIONNEMENT POLITIQUE DANS LE DÉPARTEMENT DU NOUN-CAMEROUN (1992-2018)

Ismaela Le Prince NJIFENJOU

Doctorant au Département d'Histoire

Université de Dschang-Cameroun

prince_unv@yahoo.com

(+237) 695 004 198

Résumé

Étudier la citoyenneté en liaison avec l'engagement politique de la femme dans le département Noun, c'est parcourir l'histoire politique du Cameroun. Face au cantonnement de leur rôle et leurs activités dans l'espace domestique, les femmes bamoun dressent les bases de l'intégration politique grâce à leurs qualités propres mais également grâce aux agissements politiques dans leur environnement. L'approche explicative des faits mise en exergue ne s'ajourne pas sur la biographie des femmes mais sur les actions posées par celles-ci pour assoir leur place dans le milieu politique du Noun. Plusieurs travaux scientifiques touchant le domaine de la participation politique explorent la singularité culturelle bamoun (Tardit, 1980) à travers la place que celle-ci réserve à la femme dans l'asphère de prise de décision. Pour saisir les actions de ses femmes dans le champ politique camerounais entre 1992 et 2018, les travaux scientifiques, les entretiens exploratoires et les archives post-coloniales françaises au Cameroun ont été utilisés. En procédant ainsi, l'article cherche à présenter les mécanismes adoptés par les femmes bamoun pour lutter contre leur exclusion afin d'accéder à la sphère de décision dans le département du Noun. Ainsi, en utilisant leur associations dénommées « Pouokone », « Sbi'ir » et « Gba'a », la naissance et le développement des forces centrifuges vis-à-vis de l'autorité royale, celle-ci ont facilité « la captation des leviers du pouvoir » qui a permis par la suite à relativiser le « leadership patriarcal » sur la scène politique dans le Noun.

Mots-clés : *Cameroun, Département Noun, Citoyenneté, Femme Bamoun, Exclusion.*

Abstract

The expression of women's citizenship in the political environment of the Noun department is linked to the political history of Cameroon. Faced with the confinement of their role and their activities to the domestic space, Bamoun women lay the foundations for political integration thanks to their own qualities but also thanks to political actions in their environment. The explanatory approach to the facts highlighted does not focus on the biography of women but on the actions taken by them to establish their place in the political environment of the Noun. Several scientific works relating to the field of political participation explore the Bamoun cultural singularity (Tardit, 1980) through the place it reserves for women in the decision-making sphere. To understand the actions of Bamoun women in the Cameroonian political field between 1992 and 2018, scientific work, exploratory interviews and French post-colonial

archives in Cameroon were used. By doing so, the article seeks to present the mechanisms adopted by women to fight against their exclusion in order to access the decision-making sphere in the Noun department. Thus, by using their associations called "Pouokone", "Shi'ir" and "Gba'a", the birth and development of centrifugal forces vis-à-vis the royal authority, the latter facilitated "the capture levers of power" which subsequently made it possible to overthrow "patriarchal leadership" on the political scene in the Noun.

Keywords: Cameroon, Noun Department, Citizenship, Bamoun Woman, Exclusion.

Introduction

Depuis les années 1394, date fondatrice du royaume bamoun (Matateyou, 2002 : 11), jusqu'en 1992, année marquant l'accession de Mbombo Njoya Ibrahim au trône royal, l'évolution politico-institutionnelle de la monarchie bamoun témoigne de l'importance des femmes qui ont occupé des rôles prépondérants. Parmi les figures emblématiques de la dynastie de Nshare Yen figurent les reines Ngouopou (Aboubakar, 1984), Ngoungoure et Njapndouké. Ce royaume est caractérisé par un système de partage du pouvoir entre les reines-mères et leurs héritiers. Ces femmes, empreintes de courage, d'intelligence et d'héroïsme, ont légué aux peuples bamoun un patrimoine indélébile. Cet héritage constitue aujourd'hui une source d'inspiration et d'identité pour toutes les femmes camerounaises en général et plus particulièrement pour celles du Département du Noun. Toutefois, il convient de noter qu'après le départ de ces figures féminines marquantes, le pouvoir hiérarchique chez les Bamoun a concentré la gestion des affaires publiques entre les mains des hommes, reléguant ainsi le rôle et les activités des femmes à la sphère domestique. Cette dynamique est tributaire d'un patriarcat qui rend inaudible la voix des femmes dans ce département. Pourtant, à la suite du discours de la Baule (Berramdane, 1999 : 247-268) et de ses conséquences sur le processus de construction de la citoyenneté en Afrique, les femmes camerounaises ont globalement tiré parti des transformations engendrées par l'ouverture démocratique des années 1990. Dans ce cadre, celles du département du Noun n'ont pas été absentes de cette dynamique car elles ont profité pour revendiquer leurs droits politiques et civils (ANY, 1992). En s'inscrivant dans ce contexte politico-social, elles ont réussi à se faire une place sur la scène politique du Noun jusqu'en 2018, à leurs compétences personnelles mais également aux manœuvres politiques orchestrées par l'élites du Noun.

Le présent article vise à examiner les facteurs qui ont milité en faveur de la citoyenneté féminine dans le Département du Noun. Pourquoi et comment la femme bamoun, restée jusqu'alors cloîtrée sous les taches ménagères, le poids des traditions éditée par les hommes et ployée par la force du monarque, devient-elle citoyenne à part égale depuis l'avènement du vent d'Est et du multipartisme en Afrique ? Dans un premier temps, cette étude se propose de présenter et d'expliquer les motivations ayant contribué à l'inclusion des femmes bamoun en politique au sein du Département du Noun. Elle met en lumière les différentes techniques ou groupes de pression mobilisés par celles-ci afin de promouvoir sa citoyenneté inclusive dans la région du Noun dans un second temps.

1- Les éléments incitatifs de la citoyenneté inclusive de la femme dans le Noun

Les motivations qui poussent les femmes du département du Noun à manifester leur désir de faire la politique sont de deux ordres. Il s'agit d'une part des failles de l'autorité royale depuis 1394 jusqu'à 2018 et d'autre part du rôle de détonateur du militantisme que la création de l'Union Démocratique du Cameroun (UDC) a pu produire auprès d'eux (Njutapvui, 2003 : 96).

1.1. Les failles de l'autorité royale et l'indignation des femmes bamoun

Au lendemain de la période coloniale, le métayage encore appelé *bail de colonat* s'intensifie dans le Département du Noun. Initié par les dignitaires royaux durant l'ère de Nhare Yen et renforcé pendant la colonisation par les français, l'incivisme fiscal est devenu l'un des principaux piliers de la gouvernance royale (ANY, 1955 : 7). Il consiste à verser à la fin de chaque année « une partie des récoltes ou des biens en espèces aux dignitaires du pays Bamoun en compensation des efforts fournis par les descendants de la dynastie de Nshare Yen pour avoir fondé le royaume Bamoun » (Mapoure, 1994 : 38). Fondée sur une base discriminatoire, la justification accordée au prélèvement des impôts repose sur le fait que toutes les terres par essence appartiennent aux hommes (Goheen, 1993 : 241) c'est-à-dire au monarque bamoun. Dans ce cadre, les femmes qui constituent la strate sociale la plus active dans

les activités agricoles, sont plus touchées par le métayage. Elles sont sommées de donner contre leur gré une partie de leur récolte aux dignitaires royaux en guise de leur loyauté. Cette pratique a contribué à réduire les populations bamoun en général, et plus particulièrement les femmes, à un statut d'exclaves (*képens*) vis-à-vis du palais royal (Matateyou, 1990 : 76). Elle a pris force avec la pensée populaire des peuples bamoun qui considère que « le déséquilibre en faveur des substantifs masculins est d'abord manifeste dans l'évocation de l'humanité » (Ngamchara, 2013 :111). Cette transformation a suscité des contestations de la part des femmes à l'encontre des dignitaires du Royaume.

A l'aube de l'indépendance, l'opération de versement d'impôt dissimule les germes d'une discrimination envers les femmes, puisque celle-ci sont considérées par essence comme inférieure à l'homme. C'est d'ailleurs pour cette raison que c'est à elle que revient la charge d'activité agricole dans le Noun. Toutefois, l'indignation de ces femmes contre cette pratique trouve son explication dans l'histoire politique du Cameroun.

Au lendemain de l'accession à l'indépendance en 1960, le Cameroun a enregistré une croissance économique continue d'environ 80%. Cette progression est favorable grâce au développement des activités agricoles, la découverte d'un « réservoir de gaz sous très forte pression » de Douala (Deltombe et Al, 2011 : 112) et des gisements pétroliers de Limbé (Kpwang Kpwang 2012 : 172-173). Avec le départ des blancs, la femme bamoun cultivent des grandes parcelles de terrain. Elles sèment le haricot, le maïs, le manioc et les arachides. Une partie de cette récolte est vendu au point où l'argent qu'elles perçoivent permet d'agrandir son activité. Toutefois, l'influence des luttes menées par le régime Ahidjo contre le parti nationaliste et la crise économique des années 1980, frappent de pleine fouet tous les secteurs publics et privés du pays. Toutes ces situations engendrent un nombre croissant de faillites au sein du système économique camerounais, incitant Hugon et Porcet à évoquer « l'Afrique des incertitudes » (Hugon, Pourcet, 1995 : 1). Parmi les secteurs gravement affectés par cette crise se trouve l'agriculture, qui est alors largement dominée par les femmes du Noun (Goerg, 1997 : 7).

Néanmoins, l'effondrement du commerce des produits de rente tels que le cacao et le café sur les marchés camerounais confère aux femmes bamouns un pouvoir économique accru, les incitant à se tourner vers la culture de produits vivriers. Elles cultivent toutes sorte de

« condiment vert » les plaines des pieds du Mont Mbapit et de Bankouop: poireaux, céleri, haricot vert, salade, chou. Par conséquent, le pouvoir financier généré par ces activités agricoles a conduit l'autorité royale à imposer aux femmes le paiement de taxes supplémentaires. Cela a entraîné une contestation de leur part concernant ces taxes sur les récoltes lors de leurs réunions dans les chefferies de Njimongni (Koudoum) et Njitapon (Bangourain). Ce refus émanant de ces deux groupements villageois a permis aux femmes d'exprimer leurs opinions sur la gestion des affaires internes du territoire bamoun. Elles ont donc saisi cette occasion pour s'opposer à l'influence patriarcale soutenue par des rapports de domination au sein de la société bamoun. L'ensemble de ces contestations contribue à renforcer les mécanismes d'expression d'une citoyenneté inclusive pour les femmes bamouns.

Avec le retour au multipartisme, la libéralisation de l'espace public confère la liberté d'expression, permettant ainsi aux populations du département du Noun, en particulier aux femmes, de s'opposer à la marginalisation de la femme, devenue une norme dans le royaume bamoun. Dans cette optique, les femmes, considérées comme des groupes sociaux ou des citoyennes minoritaires dans l'espace bamoun, s'emparent de cette culture politique pour revendiquer leur place au sein des institutions locales. Une fois intégrées, elles acquièrent de nouvelles expériences afin de s'opposer efficacement à la royauté et même à l'État central. Ce processus de quête du leadership, inspiré par les luttes nationalistes de l'Union des Populations du Cameroun (UPC), représente un exemple de citoyenneté inclusive. En d'autres termes, le renforcement des capacités des femmes Bamoun depuis les années 1990 est le fruit des luttes menées par ce parti nationaliste camerounais dès 1948. La liberté d'expression contribue à renforcer ce sentiment de contestation en permettant à chaque femme de jouir librement de ses terres et de ses récoltes, c'est-à-dire du droit du sol en tant que citoyenne.

Néanmoins, convaincus de cette réalité, les autorités locales adoptent des mesures visant à entraver l'ascension des femmes bamouns dans le domaine de la délibération publique. Ainsi, à partir des années 2000, la perception du prélèvement fiscal évolue pour faire référence au « Beithoul Mahl ». Les dirigeants du Conseil Supérieur Islamique du Noun (COSIN) justifient ce changement par la nécessité de construire et d'entretenir une grande mosquée dans la ville de Foumban. Cependant, les fondamentalistes musulmans, en particulier les femmes, considèrent

cette décision comme étant non conforme aux règles et préceptes islamiques. De surcroît, elles perçoivent ce « Beithoul Mahl » comme une « forme d'arnaque » qui viole la liberté de culte des populations. C'est pourquoi Kouliagnigni Fatimatou explique :

Les femmes du Noun ont exprimé leur opposition au paiement de « Beithoul Mahl » pour plusieurs raisons. D'une part, cette exigence est en contradiction avec les principes islamiques qui stipulent que le don doit être fait sur une base volontaire et non imposée. D'autre part, cette obligation accroît les dépenses des femmes, qui constituent la population la plus significative du Noun et sont les principales actrices de son tissu économique.

L'analyse de cette affirmation révèle que l'objectif du pouvoir local est de maintenir la femme bamoun dans un état de dépendance. L'effort constant pour puiser dans ses modestes économies, ainsi que sa capacité à s'opposer à cette norme, n'ont pas laissé de traces significatives dans le paysage politique bamoun. Ces actions ont plutôt contribué à affaiblir le pouvoir royal en créant une citoyenneté qui ne correspond pas aux réalités démocratiques.

1.2. Les luttes upécistes et la création de l'Union Démocratique du Cameroun : détonateurs de la citoyenneté de la femme bamoun

Longtemps avant l'avènement du multipartisme et de la démocratie en Afrique, le nationalisme upéciste a fortement influencé l'expression de la citoyenneté dans le Département du Noun et partant la montée des contestations centrifuges menée par les femmes à l'encontre du pouvoir traditionnel établi. Ceci est d'autant plus vérifiable que le pays Bamiléké, l'un des foyer des revendications upécistes des années 1955-1971 au Cameroun, est limitrophe au Département du Noun, entraînant des contagions affectives dans ce dernier. Par ailleurs, l'un des idéologues des premières heures de l'UPC, Roland Felix Moumié, est originaire de Foumban et tout laisse croire, que son épouse dispose, à cette époque, des antennes féminines qu'elle anime et manipule dans l'ombre dans le Noun. Il est donc clairement établi que l'UPC de par le rôle joué par l'épouse de Roland Felix Moumié a contribué à l'émancipation politique et citoyenne de la femme bamoun.

Par ailleurs, il existe un fait négatif qui a également contribué à l'intégration des femmes dans le domaine politique du Noun. Il s'agit de l'opposition entre les élites du Noun, dont la plus manifeste est celle entre

le roi Bamoun et le leader de l'Union Démocratique du Cameroun (UDC). Ce conflit s'est intensifié lors des élections municipales de 1996 (Demanou, 2018 : 152). Plusieurs arguments sont avancés au cours de nos recherches pour justifier cette lutte incessante.

Pour les partisans du palais royal, la sphère politique et sa pratique sont considérées comme « la chasse gardée » du roi, qui exerce ce pouvoir avec quelques dignitaires choisies depuis l'instauration de la démocratie et du multipartisme (Njutapvui, 2003 : 96). Comme l'indique Njutapvui Issofa : « parmi les attributions politiques que Njimoluh Njoya s'était appropriées figuraient la cooptation et la nomination de certains conseillers municipaux ayant des affinités avec la cour royale » (Njutapvui, 2003 : 49). À cet égard, ces derniers estiment que la direction des mairies et le choix des conseillers doivent également revenir aux membres de la famille royale. Ce désir d'affirmation monarchique conduit Sa Majesté Mbombo Njoya Ibrahim à se présenter comme candidat aux élections municipales de 1996, bien qu'il soit défait avec un score de 23 % contre 77 % (Demanou, 2018 : 154). Par ailleurs, les partisans du roi soutiennent également que la création de l'Union Démocratique du Cameroun (UDC) n'est qu'un prétexte dissimulé par son leader pour tenter d'accéder au trône du royaume Bamoun. L'objectif n'est donc pas celui d'exercer une autorité locale à travers un mandat municipal. Afin de renforcer cette hypothèse, ils vont jusqu'à soutenir que le leader de l'Union Démocratique du Cameroun (UDC) aurait établi un arbre généalogique pour valider l'idée selon laquelle il pourrait revendiquer le titre de roi des Bamoun en tant que cousin par alliance.

Les membres de l'Union Démocratique du Cameroun (UDC), de leur côté, s'accordent en grande majorité sur le fait qu'il est inacceptable que les chefs traditionnels affichent leur affiliation à un parti politique. De plus, ils ne doivent pas s'opposer à la présence d'autres partis politiques dans leur région. C'est ce qui incite Adamou Ndam Njoya, le leader de l'UDC, à déclarer lors d'un entretien accordé à l'hebdomadaire international Jeune Afrique :

« Le chef traditionnel qui choisit de s'engager dans l'arène politique le fait à ses risques et périls. Certains souhaiterait un retour à la conception traditionnelle de l'autorité du chef, où le roi ou le lamido pouvaient agir sans contrainte.

Ce temps est révolu : nous sommes en république. »
(Jeune Afrique, n°2759, Novembre 2013).

Les Udécistes poursuivent en soulignant qu'à l'époque de la libéralisation démocratique, il est surprenant que presque toutes les institutions républicaines soient dominées par des personnalités masculines proches du palais royal. Cependant, dans un département tel que le Noun, la notion de classes sociales y est déjà omniprésente.

L'analyse de cette dualité politique, permet de constater qu'entre 1990 et 1992, l'asphère politique Noun subit une domination sans partage des hauts dignitaires du palais, période durant laquelle la femme a été complètement marginalisée (Njoya, 2013 : 229). Pour illustrer cette réalité, il suffit de se référer au tableau ci-dessous qui présente la caporalisation des communes du Noun par des dignitaires du palais royal avant les années 1992.

Tableau 1: le règne des dignitaires du palais royal à la tête des communes du Noun

Communes	Administrateurs municipaux avant 1992	Fonction traditionnelle	Parti politique
Commune urbaine de Fouban	Njimoluh Njoya Seidou	Roi des Bamoun	RDPC
Commune rurale de Fouban	Nji Ah Daniel Nfonpalah	Notable	RDPC
Commune rurale de Koutaba	Nji Nchare jean Bouda	Notable	RDPC
Commune rurale de Foubot	Nji Ndam Moussa	Prince	RDPC
Commune rurale de Bangourain	Rattachée de la CR de Fouban	Aucun	RDPC
Commune rurale de Massangam	Nji Tanamé	Prince	RDPC
Commune rurale de Malatouen	Nji Mouliom	Prince	RDPC
Commune rurale de kouoptamo	Nji Mewouo	Prince	RDPC
Commune rurale de Magba	Nji Vessah Adamou	Prince	RDPC

Source : APDN/77/92, Administrateurs municipaux des communes du

Noun avant 1992

Du tableau ci-dessus, il ressort que parmi les neuf communes de cette époque, aucun dirigeant ne possède de titre traditionnel et que les femmes sont totalement exclues du domaine politique. Par conséquent, il est nécessaire d'être proche du palais royal et bénéficier d'une grande popularité pour être admis en politique par le roi. Cette politique met en lumière le caractère misogyne de ce pouvoir central, dont l'objectif vise à exclure purement et simplement l'expression de la citoyenneté féminine dans les rouages politiques du Noun. Elle témoigne de leur maintien dans une sorte d'« enfermement » par rapport aux affaires publiques. Encore que, le pouvoir du roi découle de la soumission de la masse des autochtones, y compris des femmes.

Avec la loi N°90/056 de décembre 1990 portant sur la liberté d'association et les partis politiques, on assiste au désengorgement du monopartisme d'État au Cameroun (Tassou, 2013 : 17). L'émergence de la scène politique camerounaise à travers la multiplication des formations politiques contribue à la restauration de l'espace démocratique (Sindjoun, 1997 : 99). Dans le Département du Noun, l'impact de cette législation se manifeste par la création en 1992 d'un parti politique dénommé Union Démocratique du Cameroun, suscitant un engouement politique auprès des femmes. Cela entraîne une mutation des pôles de responsabilité ou de pouvoir dans lesquels les femmes sont impliquées (Albert, 2019 : 3). Évoluant désormais dans un espace concurrentiel, la femme bamoun prend position en soutenant les rivalités entre les élites du Noun. Dans leur grande majorité, elle s'aligne derrière l'opposition pour dénoncer les affres du pouvoir traditionnel de la monarchie bamoun. Leurs votes massifs en faveur du changement de l'ordre établi provoquent le départ involontaire des dignitaires royaux occupant des postes électifs. En d'autres termes, le vote massif des femmes lors des élections municipales de 1992 a entraîné un changement concernant le départ des dirigeants des institutions républicaines situées dans le Noun (Mouiche, 2007 : 159). Le tableau ci-dessous permet d'observer ces changements intervenus à la tête des communes du département du Noun.

Tableau 2: Les mutations opérées au niveau des municipalités du Département du Noun entre 1992 et 2002

Communes Rurales/ Urbaine	Administrateurs municipaux 1992 et 2002	Titre	Partis politiques
Commune urbaine de Fouban	Dr Ndam Njoya Adamou	Notable	UDC
Commune rurale de Fouban	Kumchoum Amadou	Aucun	UDC
Commune rurale de Koutaba	També Aboubakar	Aucun	UDC
Commune rurale de Foubot	Lamaré Maadi Mama	Aucun	UDC
Commune rurale de Bangourain	Mouchipou Yacouba	Aucun	UDC
Commune rurale de Massangam	Mbouomboum Adamou	Aucun	UDC
Commune rurale de Malatouen	Mbouomboum Aliyou	Aucun	UDC
Commune rurale de kouoptamo	Nyamsie Amadou	Aucun	UDC
Commune rurale de Magba	Nji Vessah Njoya Olivier	Prince	RDPC

Source : APDN/77/92, Administrateurs municipaux des communes du Noun entre 1992 et 2002

Une observation se dégage de l'analyse des données présentées dans ce tableau. Il s'agit de l'absence de femmes et de l'arrivée de nouveaux hommes à la tête des mairies du Département du Noun. Concernant le premier point, il convient de souligner que, dès leurs débuts en politique, l'objectif des femmes bamoun n'est pas d'obtenir des postes de responsabilité, mais plutôt à affirmer leur droit de vote en tant que citoyennes. C'est pour cette raison que les luttes qu'elles menent à cette époque sont principalement axées sur la revendication de la reconnaissance de leur droit politique. En ce qui concerne le second point, on remarque que seuls Ndam Njoya Adamou et Vessah Njoya Olivier détiennent des titres traditionnels justement parce qu'ils sont de la famille royale. Cela indique que les élections multipartites organisées au Cameroun en 1992, ainsi que l'attachement des populations du Noun à ce nouveau parti politique, ont permis d'associer toutes les couches

sociales Bamoun à la gestion interne des affaires du Département. C'est cette logique qui amène Koupit Youmo Adamou à déclarer que :

La démocratie a permis de déconstruire ce concept restrictif en offrant à toutes les catégories sociales de la société Bamoun la possibilité de comprendre qu'elles sont d'abord des citoyens, bénéficiant des mêmes droits et devoirs que l'ensemble des autres citoyens camerounais. Il est également possible d'accéder aux fonctions de ministre, député ou maire sans nécessairement être issu d'une famille notable ou royale.

En plus, ces mutations produisent un paysage politique profondément remanié dans le Noun. On observe l'émergence de deux pôles de pouvoir : le premier, centripète, gravite autour du Roi des Bamoun, tandis que le second, centrifuge, inclut les hommes et les femmes dépourvus de titres traditionnels. La plupart d'entre eux se retrouvent au sein de l'UDC, représentée par son leader Ndam Njoya Adamou, ainsi qu'au sein de la société civile soutenue par des associations féminines. Ainsi, c'est dans ce contexte politique hautement segmenté que les femmes profitent de l'occasion pour faire entendre leur voix et être intégrées dans les rangs des partis tels que le RDPC proche du Roi et l'UDC. Dans cette dynamique politico-traditionnelle, le risque d'une exclusion punitive demeure considérable. Un notable court un grand danger s'il choisit de rejoindre le second bloc, craignant une perte de ses privilèges aux yeux du pouvoir royal. C'est dans cet environnement tumultueux que le prince Njankouo Zounedou, qui occupe également le poste de premier adjoint au palais royal, est démis de ses fonctions par le Roi des Bamoun en raison de son affiliation à l'UDC. Pour espérer regagner la faveur du Roi Mbombo Njoya Ibrahim ultérieurement, il lui est demandé de faire des aveux publics et d'emballer les roues de sa voiture avec l'uniforme de l'UDC afin de rouler dessus. L'objectif étant de faire le tour de la ville de Foumban sous escorte pour marquer sa désunion à l'UDC. Depuis lors, la réintégration de Njankouo Zounedou au palais royal et encore moins dans le RDPC n'est plus permise. Cette exclusion a suscité l'indignation auprès de la classe politique féminine et la division dans la famille royale.

Il est important de dire que, les luttes des nationalistes camerounais et le conflit entre les élites du Noun ont créés un cadre

propice à l'engagement politique de la femme bamoun. Il était raisonnable pour ces deux blocs de rechercher les alliés dont les femmes sont les plus enviées grâce à leur pourcentage remarquable et à la présence de leurs associations jouissant d'une grande popularité.

2- Les différentes techniques ou lobbies favorables à la participation politique de la femme et la citoyenneté inclusive

Depuis 1992, les femmes représentent la catégorie de la population la plus dynamique au sein de l'électorat Bamoun. Cette réalité se manifeste à travers les initiatives entreprises par leurs associations d'entraide en faveur des partis politiques. L'établissement d'associations féminines telles que « Pouokone », « Shi'ir » et « Gba'a », dans presque tous les arrondissements du Département du Noun, témoigne de l'influence croissante des femmes dans toutes les dimensions de la vie publique. Leur engagement en faveur de la participation politique des femmes dans ces zones est au cœur des stratégies déployées, ainsi que des types de discours spécifiques qu'elles propagent dans un système aussi patriarcal que celui du Noun.

2.1. Différentes techniques ou lobbies favorables à la participation politique de la femme bamoun

Le 26 avril 1992, l'assise organisée par les femmes dans la chefferie de Njinka a eu qu'un seul point à l'ordre du jour : la participation politique de la femme bamoun. Lors de cette rencontre, les femmes axent pour la première fois leurs réflexions sur les techniques pouvant permettre une meilleure lisibilité de leurs actions sur la scène politique. Parmi les solutions avancées figurent la contribution au financements des partis politiques dans le Noun et la collaboration entre les femmes. Pour ces femmes, l'achat des cartes des partis politiques présents dans le Noun ressort comme un moyen efficace d'affirmer sa citoyenneté active et de faire valoir ses droits. Dans le but de contourner les inégalités et les injustices basées sur la discrimination politique dont elles font face dans le Noun, elles trouvent que la collaboration avec les leaders des partis et la participation active aux meetings permettent d'être coopté dans les organes du parti. Cette collaboration vise aussi à reconsidérer la hiérarchisation des couches sociales en exigeant « l'égalité civique ». De plus, elles incitent les femmes à transcender les

dispositions et conceptions ayant pour objectif de les cantonner au seul domaine domestique et subalterne. Pour atteindre cet objectif, elles se sont fixées comme but d'assumer des responsabilités au sein des partis politiques présents dans le Noun. Elles commencent par contribuer financièrement aux activités des différents partis politiques, chaque membre versant un montant de 1000 FCFA par semaine. En contrepartie, leurs associations réclamaient la cooptation de certaines femmes à des postes de responsabilité. Parmi les missions assignées aux responsables des organes en charge de la politique figurent la participation des femmes à la gestion des affaires publiques du Noun, sur un pied d'égalité avec les hommes. Le tableau suivant met en lumière quelques femmes qui sont à l'origine de cette initiative entre 1990 et 2010.

Tableau 3: les figures initiatrices des luttes pour la participation politique des femmes dans le Noun de 1990 à 2010

N°	NOMS ET PRENOMS	PARTIS POLITIQUES
1	Janette Vacalopoulos	RDPC
2	Tomaïno Ndam Njoya	UDC
3	Nji Pemboudem Mariatou	RDPC
4	Samba Mariama	UDC
6	Mimche Rikiatou	UDC
7	Kpoumié Magni Maïmounati	RDPC

Source : Enquête de terrain

A partir de ce tableau, on relève que les femmes actrices de ce changement politique sont autant de l'UDC que du RDPC. Mais la différence entre elles se situe au niveau des stratégies d'actions et les difficultés auxquelles elles font face dans leurs différentes démarches. Concernant les femmes du RDPC (parti au pouvoir depuis 1982), leur stratégie repose sur la valorisation des femmes qui, à cette période, ont un pouvoir financier ou bénéficient déjà une côte de popularité assez large ; ceci grâce à la position de leur époux dans l'administration Etatique. Deux difficultés se présentaient à eux. Il s'agit du copinage et le manque d'engagement. Beaucoup encouragent la cooptation des leurs amies qui ne manifestent aucun engouement pour la politique.

Contrairement aux femmes de l'UDC, leur objectif est de propulser au-devant de la scène politique les couches sociales défavorisées et non connues du pouvoir public. Toutefois, les principales difficultés rencontrées par les femmes de l'UDC se trouvent le manque d'expérience, l'incapacité à pouvoir s'exprimer en toute liberté en public et la limitation des moyens financiers.

Un autre type d'acteur a exercé une influence significative sur le jeu politique dans cette région géographique, s'étendant de 1996 à 2010. Il s'agit des femmes « *Bayam sellam* », qui constituent des membres actifs de la société civile. Dans leur engagement politique au sein des pôles de pouvoir, elles se regroupent en mouvements associatifs féminins dénommés « *Gba'a* ». Ce terme, signifiant littéralement « cotisation » ou « assistance mutuelle » en Bamoun, se distingue des autres regroupements villageois tels que le « *Pouakone* » et le « *Shi'ir* » par sa capacité à mobiliser d'importantes sommes financières. L'objectif assigné par les membres des « *Gba'a* » est de promouvoir l'égalité de sexes et l'autodétermination des femmes bamoun. Avant 2013, on peut recenser dans chaque arrondissement du Noun plusieurs « *Gba'a* ». Les membres de chaque « *Gba'a* » créent des cellules dédiées aux affaires politiques.

À partir des 2013, les leaders des « *Gba'a* » décident de se réunir avec les « *pouakones* » sous l'appellation la Fédération des « *Bayam Sellam* » du Noun (FEBAS) dont le siège est à Foubot. Ce grand ensemble se présente une force mobilisatrice pour les femmes, véhiculant des messages visant susciter l'adhésion des femmes « *bayam Sellam* » dans le RDPC. Avec leurs contributions hebdomadaires qui peuvent atteindre plusieurs millions de francs CFA (Njoya, 2012 : 63), elles décident de renforcer leur engagement en politique afin de mettre à leur avantage des ressources politiques leur permettant d'être à l'abri du récif du misérabilisme (Fodouop, 2003 : 76). Selon Kpoumié Magni Maïmounati, présidente de cette fédération et de la sous-section OFRDPC Foubot-centre, « cette initiative citoyenne se présente comme un cadre propice à la sensibilisation effective des femmes à travers des causeries éducatives, permettant ainsi à un large public de comprendre la place essentielle de la femme dans l'espace des délibérations citoyennes ». En 1996, les femmes « *bayam Sellam* » du Noun ont créé une plateforme destinée à former les femmes exerçant dans leur domaine dans les activités du militantisme politique. Il faut dire que le contenu des enseignements dispensés dans cet espace est consacré à renforcer les capacités des

femmes bamoun à revendiquer leurs droits (Njutapvui, 2003 : 105). Les antennes de relais qui se trouvent dans tous les villages du Département du Noun « *Gba'a* » organisent aussi des séances de visite de courtoisie auprès des leaders politiques et d'opinion, raison pour laquelle le mouvement agit comme un lien entre les leaders politiques et la population. Lors de ces visites, les femmes reçoivent des conseils en rapport avec l'activisme politique. Elle assure la liaison entre le mouvement et les partis politiques (Njoya, 2012 : 63). C'est au sein de ces mouvements associatifs que se joue une dynamique cruciale pour l'engagement féminin.

C'est dans ses mouvements associatifs que, des femmes ont pris leurs envolées et sont parvenues à amortir le coût de la pauvreté. Elles soutiennent en même temps les dépenses économiques du foyer grâce au bénéfices que leur rapporte les activités de « *Bayam sellam* » et le pourcentage généré par leur contribution au sein de ses différentes associations. Il est important de dire que, ses associations contribuent ainsi à façonner les carrières politiques de nombreuses femmes Bamoun comme l'affirme Ngoungoure Salamatou :

C'est grâce à leurs associations que les femmes Bamoun ont pu accéder aux instances décisionnelles, en particulier dans mon cas, car avec mon faible niveau d'études, qui aurait bien pu m'accepter en tant que conseillère municipale ? Si la situation avait été celle d'autrefois, j'aurais moi-même décliné cette fonction, non seulement parce que mon niveau d'éducation ne le permettait pas, mais aussi parce que je n'étais pas en mesure de m'exprimer en public, et il était difficile de faire taire une assemblée pour prendre la parole. Ainsi, je dirai que c'est grâce à la formation que j'ai suivie et aux nombreux avantages procurés par ces associations que les femmes sont aujourd'hui présentes dans les communes du Noun.

Ces associations, dont les membres sont dispersés dans tous les villages du Noun, se présentent ici comme une forme de revanche face à leur exclusion perpétuée par les partis politiques (Banégas, Warnier, 2001 : 5-23). De surcroît, les associations féminines constituent un moyen pour ces femmes de revendiquer leur existence. Cela témoigne également de leur détermination et de leur capacité à réaliser des projets d'envergure

tout comme leurs homologues masculins. Leurs activités de « *Bayam sellam* » ont engendré une société civile segmentée dans laquelle la citoyenneté féminine est animée par la concurrence entre la (FEBAS) et la (FRAPN) qui réunit les associations d'entraide féminine « *Pouakone* » de l'UDC.

2.2. Les associations d'entraide féminine et l'infiltration des milieux politiques

Les femmes utilisent également les « *Pouakone* » comme une véritable « plateforme » de communication. Les revendications formulées par les femmes dans le cadre du « *Pouakone* » s'appuient sur la quête d'une autonomie qui justifie par la suite la demande d'attribution de diverses prérogatives et protections juridiques. Pour la femme bamoun participant au « *Pouakone* », l'autonomie se définit comme la capacité à exprimer une pensée personnelle ainsi que la conscience de cette faculté (Ngamchara, 2004 : 61). En effet, depuis l'époque coloniale allemande et française, la femme bamoun a été perçue comme un être dépourvu de droits, n'ayant que des devoirs. La prise de parole en public lui était interdite (Archive, 1987 : 27). Cependant, depuis 1992, l'affirmation d'une citoyenneté émancipée pour la femme bamoun vise à mettre un terme aux discours tendant à soutenir leur supposée incompétence. Ainsi, la création d'associations féminines et notamment des « *Pouakone* », qu'elles soient légalement reconnues ou clandestines, permet de lutter contre ces stéréotypes sexistes en offrant à ce groupe au sein de la communauté politique l'opportunité de formuler une opinion (Njifenjou, 2021 : 43). Cela vise également à démontrer que la femme bamoun est capable d'entreprendre des actions politiquement réfléchies en dehors du cadre domestique.

Lors de leurs diverses réunions, les femmes s'emploient à élaborer des stratégies destinées à sensibiliser le public sur l'importance de leur implication en politique. L'initiative d'assumer des responsabilités tant privées que publiques, ainsi que de mener des actions basées sur un consensus social ou une équité délibérément établie, constitue l'un des thèmes centraux de ces rencontres. Ces dernières se sont ainsi transformées en espaces de formation permettant aux femmes d'accéder plus aisément au premier plan de la scène politique dans le Noun. Cela est corroboré par les témoignages de plusieurs interlocuteurs rencontrés lors de nos enquêtes sur le terrain. Ceux-ci indiquent qu'une grande

majorité des femmes Bamoun ayant accédé à l'Assemblée Nationale du Cameroun ont emprunté ce chemin via ces associations. Ainsi, Akapu Aminatou déclare qu'« une femme souhaitant s'engager en politique a davantage de chances de réussir en passant par une association, car une fois qu'elle atteint un poste électif, l'activisme associatif devient une condition sine qua non pour maintenir et assurer sa longévité politique ».

Afin de renforcer leur influence sur la scène politique du Noun, ces différentes associations d'entraide choisissent de se fusionner dans le but d'accroître leur participation politique. Il convient notamment de mentionner la Fédération des Réseaux des Associations « Pouakone » du Noun (FRAPN), sous la coordination d'Hermine Patricia Tomaino Ndam Njoya. Cette fédération regroupe plus de cinq mille membres à travers le Département du Noun. Elle vise à répondre à certains besoins des femmes tout en promouvant, auprès du grand public, le savoir-faire et la créativité féminins (Njoya, 2012 ; 66).

Conclusion

En résumé, l'utilisation de ces associations ainsi que les lacunes de l'autorité royale ont renforcé la représentativité des femmes au sein des partis politiques. Elles ont permis aux femmes d'exprimer leur citoyenneté par leur implication dans la politique de gestion territoriale locale. Certains organes annexes de leurs associations féminines ont connu des évolutions notables. C'est notamment le cas des instances chargées des relations extérieures qui se sont transformées en OFRDPC pour le parti au pouvoir. Cela constitue un exemple tangible du rôle des femmes Bamoun dans la sphère politique du Noun et illustre concrètement l'expression d'une citoyenneté active.

Références bibliographiques

Aboubakar Njiassé et al, (1984), *De Njoya à Njimoluh, Cent ans d'histoire Bamoun*, édition du palais, Foumban-Cameroun.

Albert Eric, (2019), *Les mutations du pouvoir*, in *leadership & management*, Paris, Les Échos.

ANY, 3 AC 596, Assemblée Traditionnelle du Peuple Bamoun, 1955. P.

ANY, Affaires politiques administratives, 3 AC 1771, le retour de la démocratie, 10 Mars 1992.

Archive DGDASPF/Finance/Noun/-67/90, Mai 1987 de la délégation départementale des affaires sociales et de la protection de la famille du Noun portant sur l'évaluation du niveau de vie des populations du Noun. P. 27.

Archive, N°22/Pouakona Sacier/NO/Koutaba/juin 1996, procès-verbal des opérations de campagne de l'association dans les quartiers. Archives du palais des rois Bamoun, reines/rois/076/ apb/ Bamoun. P. 14

Banégas Richard et al, (2001), *Nouvelles figures de la réussite et du pouvoir, Politique africaine*, n°82, juin, Trimestriel.

Berramdane Abdelkhaleq, (1999), *Le discours de la Baule et la politique africaine de la France*, in RJPIC, n°3, Septembre-Décembre.

Demanou Robert, (2018), *Les pouvoirs traditionnels monarchiques face à la décentralisation au Cameroun : Logiques et stratégies d'acteurs dans les arènes politiques locales du royaume Bamoun (Région de l'Ouest)*, Thèse pour le Doctorat en Sciences sociales, Catholique d'Afrique Centrale.

Goerg Odile, (1997), Femmes africaines et politique : les colonisées au féminin en Afrique occidentale, *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, n° 6.

Goheen Mitzi, (1993) *Les champs appartiennent aux hommes, les récoltes aux femmes : accumulation dans la région de Nso, Itinéraires d'accumulation au Cameroun*, paris, Karthala.

Hugon Philippe., et al, (1995), *L'Afrique des certitudes*, Paris, IEDES, PUF.

Jean Joel Aerts et al, (2000), *L'économie camerounaise, un espoir évanoui*, Paris, Karthala.

Jeune Afrique, (2013), *Foumban, un marigot pour deux...*, *Hebdomadaire internationale indépendant : 54^e année*, n°2759, du 24 au 30 Novembre.

Kengne Fodouop, *Citadins et développement des campagnes au Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 2003, p. 76.

Mapoure Thomas Roger, (1994), *Esclavage et phénomène de pouvoir dans la société Bamoun sous le règne de Njoya*, Mémoire de Maîtrise, UYI.

Matateyou Emmanuel, (1990), *Paroles sapientiales du royaume Bamoun*, Paris, A. Colin,

Matateyou Emmanuel, (2002) *Parlons bamoun*, Paris, L'Harmattan.

Mouiche Ibrahim, (2007), *Genre et commandement territorial au Cameroun*, *Cahiers d'études africaines*, n° 187.

Ngamchara Mbouemboue Caroline, (2004), *Genre et culture politique au Cameroun : Les représentations collectives sur les partis politique dans le Noun et la Lékié*, Mémoire de Maîtrise en sociologie politique, Université de Yaoundé I.

Ngamchara Mbouemboue Caroline, (2013), *Genre et langage dans l'espace partisan Camerounais : La production de la femme dans les productions symboliques de l'UNC au RDPC*, in *Perspectives of gender and language in Camerounian contexts*, Bamenda, Langaa research & publishing.

Njifenjou Ismaela Prince, (2021), *Femme et politique dans le Département du Noun*, Mémoire de master en histoire, Université de Yaoundé 1.

Njoya Oumarou, (2013), *Pouvoir monarchique et changements politiques dans le Noun (Cameroun)*, Paris, L'Harmattan.

Njutapvui Issoufa, (2003), *L'espace Bamoun à l'épreuve de la démocratisation et du multipartisme : un essai de réflexion en géographie politique*, Mémoire de DIPES II, Université de Yaoundé I.

Robert Kpwang Kpwang, *L'évolution de l'État du Cameroun au lendemain de l'indépendance : de la République du Cameroun (RC) à la République du Cameroun (RC) (1960- 1996)*, *Regards croisés sur les cinquantenaires au Cameroun indépendant et réuni*, Paris, L'Harmattan, 2012, pp.172-173.

Sindjoun Luc, (1997), *Elections et politique au Cameroun : concurrence déloyale, coalitions de stabilité hégémonique et politique d'affection*, *African journal of political science*, Vol. 2 No. 1.

Tardits Claude, (1980), *Le royaume bamoun*, paris, Armand Colin.

Tassou André, (2013), *Urbanisation et décentralisation au Cameroun : essai d'analyse historique de la gestion urbaine (1900-2012)*, Paris, L'Harmattan.